

Vous ne connaissiez sans doute pas Jacques André, moi non plus, jusqu'à ce que je découvre son interview dans un "Monde des Livres" datant de quelques semaines déjà (je vous livrerai la date à la fin). Il est psychanalyste et a publié un "Que sais-je" consacré à la sexualité masculine. C'est dire si sa parole est d'or.

Et donc, que dit ce monsieur, après avoir lu tous les livres et écouté des dizaines de patients (et même des patientes, qui sait ?) : *"Même si la vie sexuelle a connu beaucoup de transformations (...) le fond, cependant, reste inchangé : on peut être un homme aussi démocratique et paritaire que possible, et ne pouvoir parvenir à la satisfaction sexuelle que si la femme se soumet en position de levrette"*

Comme il s'agit d'une interview, on attend que le journaliste (car oui, c'est aussi un homme, sans doute "aussi paritaire que possible" - ce qui, soit dit en passant, ne veut strictement rien dire), à savoir Jean Birnbaum, pose la question qui brûle les lèvres : "Oui, pourquoi pas, si la femme le désire aussi ? Mais si elle n'aime pas ça ? Est-ce que le plaisir de l'homme passe au-dessus du désir de la femme ?" Vous ne connaîtrez pas la réponse de M. André à cette intéressante question, car l'interviewer ne la pose pas et passe aussitôt à autre chose.

D'ailleurs, pourquoi insister ? Jacques André est psychanalyste, il n'y peut rien, la nature, pardon l'inconscient, c'est comme ça : l'homme (enfin certains hommes, ou beaucoup d'hommes) a besoin de dominer pour jouir. De quoi la femme (ou certaines femmes, ou beaucoup de femmes) a-t-elle besoin ? A-t-elle seulement des besoins, ou au moins un inconscient ? Bon, Jacques André étant un spécialiste de la sexualité masculine, il ne s'est peut-être pas posé la question. Faudrait quand même lui dire que la sexualité et le plaisir, ça se vit à deux (ou à trois ou plus, mais ne compliquons pas les choses). Et donc que le désir de l'"autre", fût-ce une femme, existe aussi.

Cerise sur le gâteau, le Monde a choisi la date idéale pour publier ces considérations : le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Ne pas oublier le droit de se soumettre, surtout.